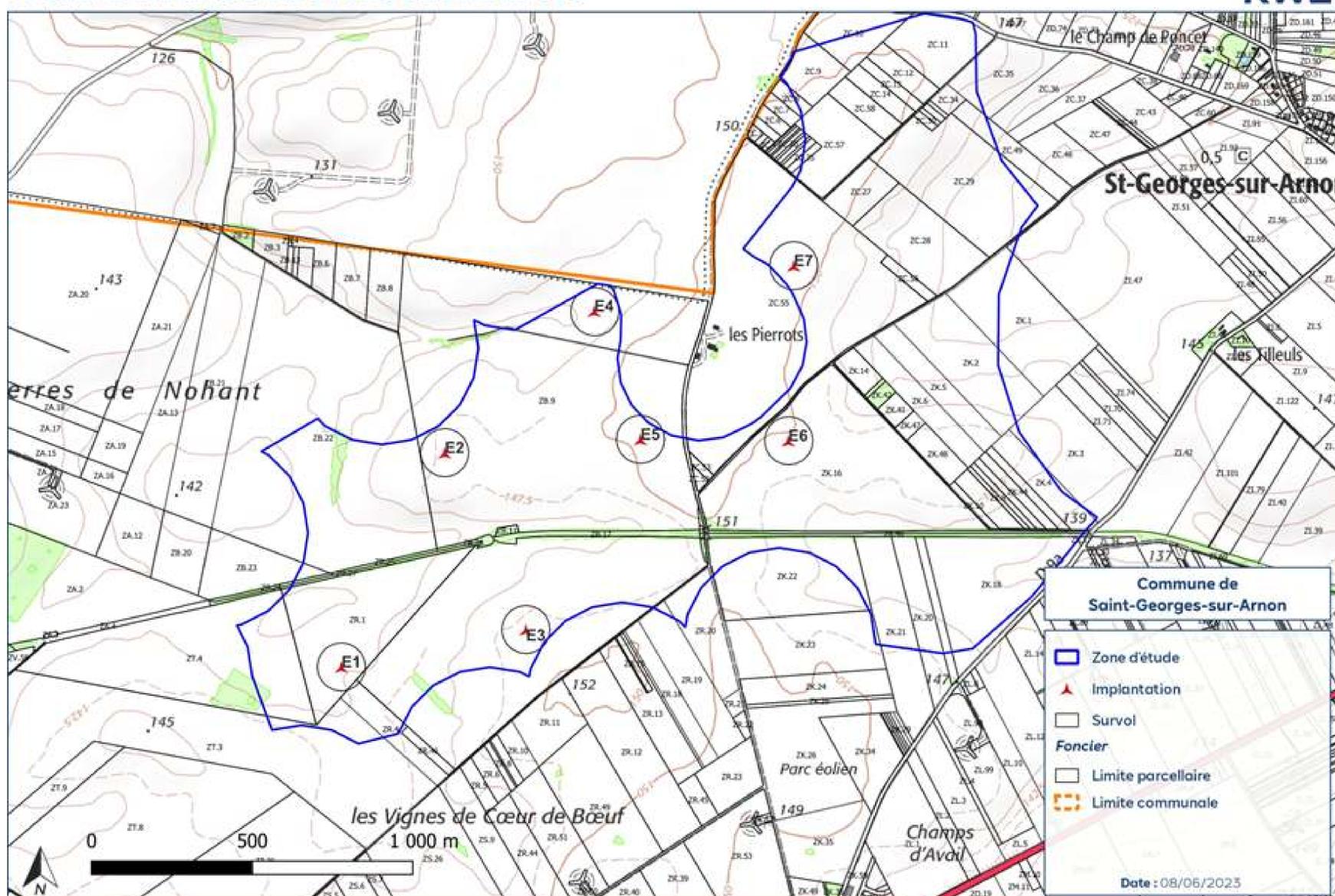


Projet d'extension du parc éolien des Pierrots

La trame d'implantation

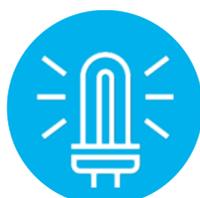
PROJET D'EXTENSION DU PARC DES PIERROTS

RWE



7
éoliennes

Le projet est composé de 7 éoliennes de 180 m en bout de pale



4 à 5,7
MW

La puissance unitaire des éoliennes sera comprise entre 4 et 5,7 MW.



13 100
foyers

Une production électrique équivalente à la consommation annuelle de 13 100 foyers (chauffage compris).

Le bénéfice pour le territoire

Les retombées économiques

Vous trouverez ci-dessous une estimation des retombées fiscales annuelles :

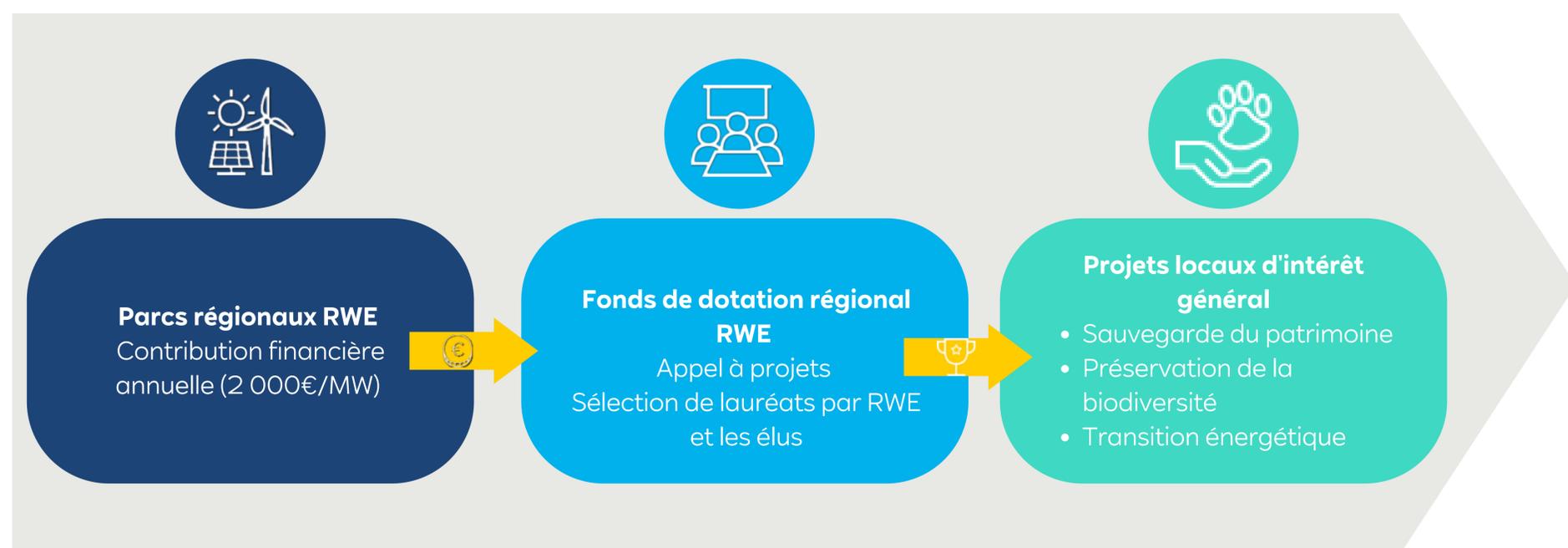
Retombées fiscales annuelles	Pour 7 éoliennes de 4 MW	Pour 7 éoliennes de 5,7 MW
Commune de Saint-Georges-sur-Arnon	48 600€	69 300€
Communauté de Communes du Pays d'Issoudun	118 000€	168 200€
Département de l'Indre	80 800€	115 100€
État	7 400€	10 600€

Le fonds de dotation régional

Les parcs éoliens et solaires du territoire exploités par RWE contribuent à des fonds de dotation régionaux. Ces dispositifs de mécénat sont destinés à collecter des dons pour aider un autre organisme, à but non lucratif, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général en lien avec les thématiques suivantes :

- Sauvegarde du patrimoine
- Préservation de la biodiversité
- Transition énergétique

Le dispositif a lieu chaque année durant toute la durée d'exploitation du parc dans la commune !



Le bénéfice pour le territoire

Les mesures d'accompagnement du projet

Voici une liste de propositions de mesures en lien avec le projet, bénéficiant au territoire. N'hésitez pas à voter à l'aide des gommettes pour les mesures les plus importantes selon vous. Le choix final sera fait par les élus de Saint-Georges-sur-Arnon.



Installation de panneaux de sensibilisation aux risques sous les éoliennes



Entretien d'une parcelle de peupleraie située dans un Espace Naturel Sensible



Restauration de la mare d'Avail



Subventions de travaux ou achats des riverains en lien avec les économies d'énergie ou les énergies renouvelables



Aménagements des bords de rivières de l'Arnon



Aménagement d'un sentier de randonnée dans la zone Natura 2000



Mise à disposition de vélos électriques partagés à la Guinguette

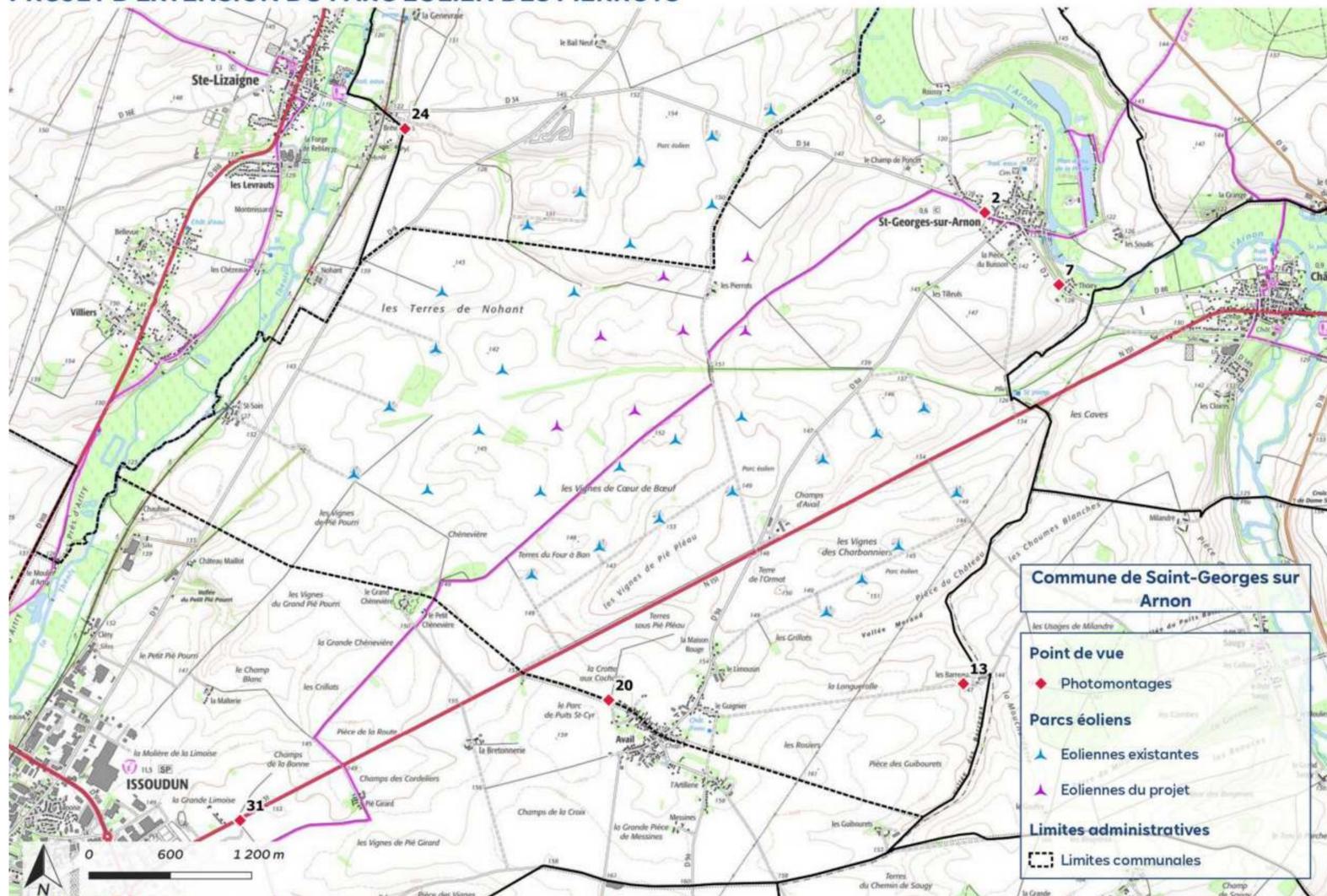


Création d'un parcours vélo autour des étangs et jusqu'au parc éolien

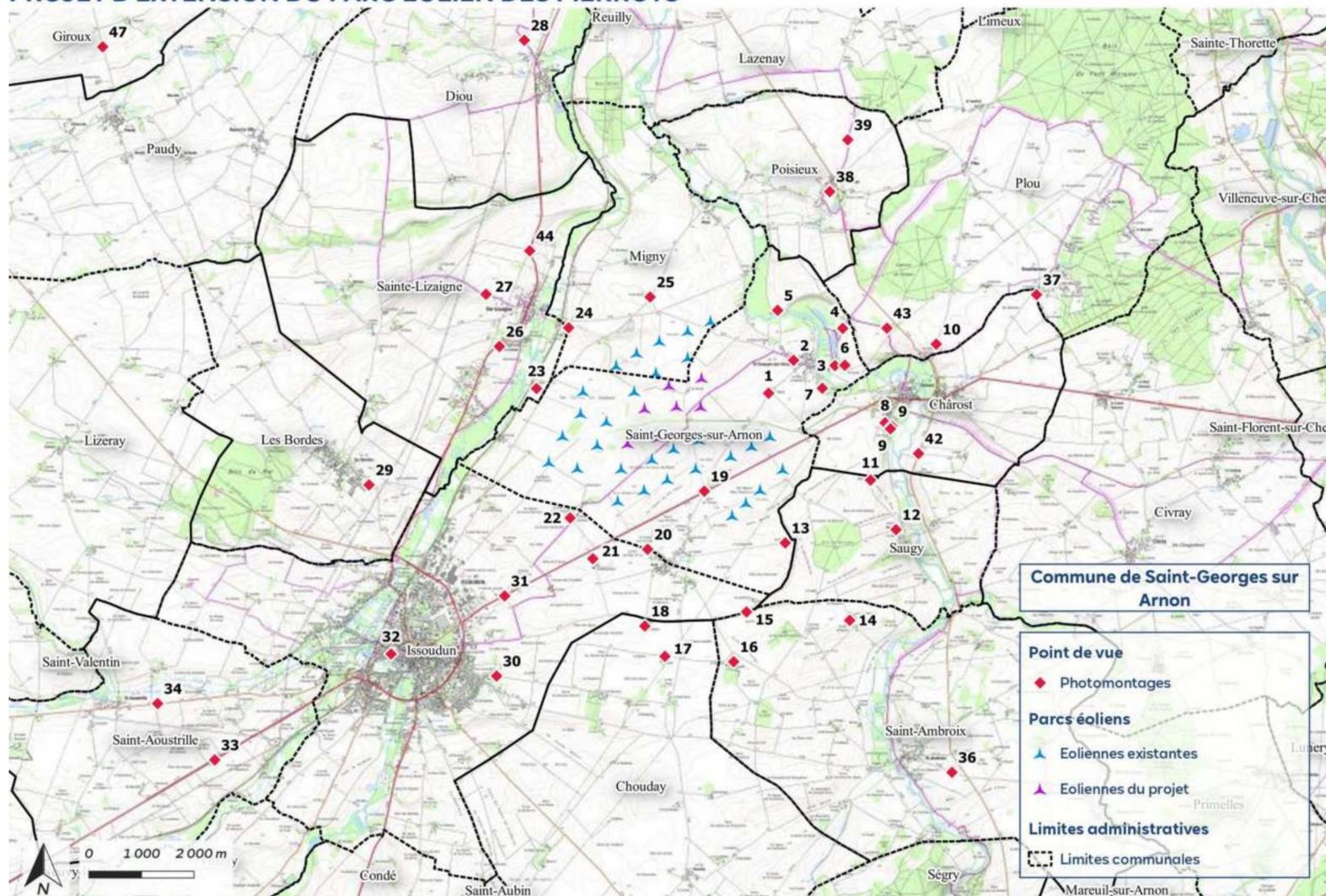
L'étude paysagère

Les différentes prises de vue pour la réalisation des photomontages

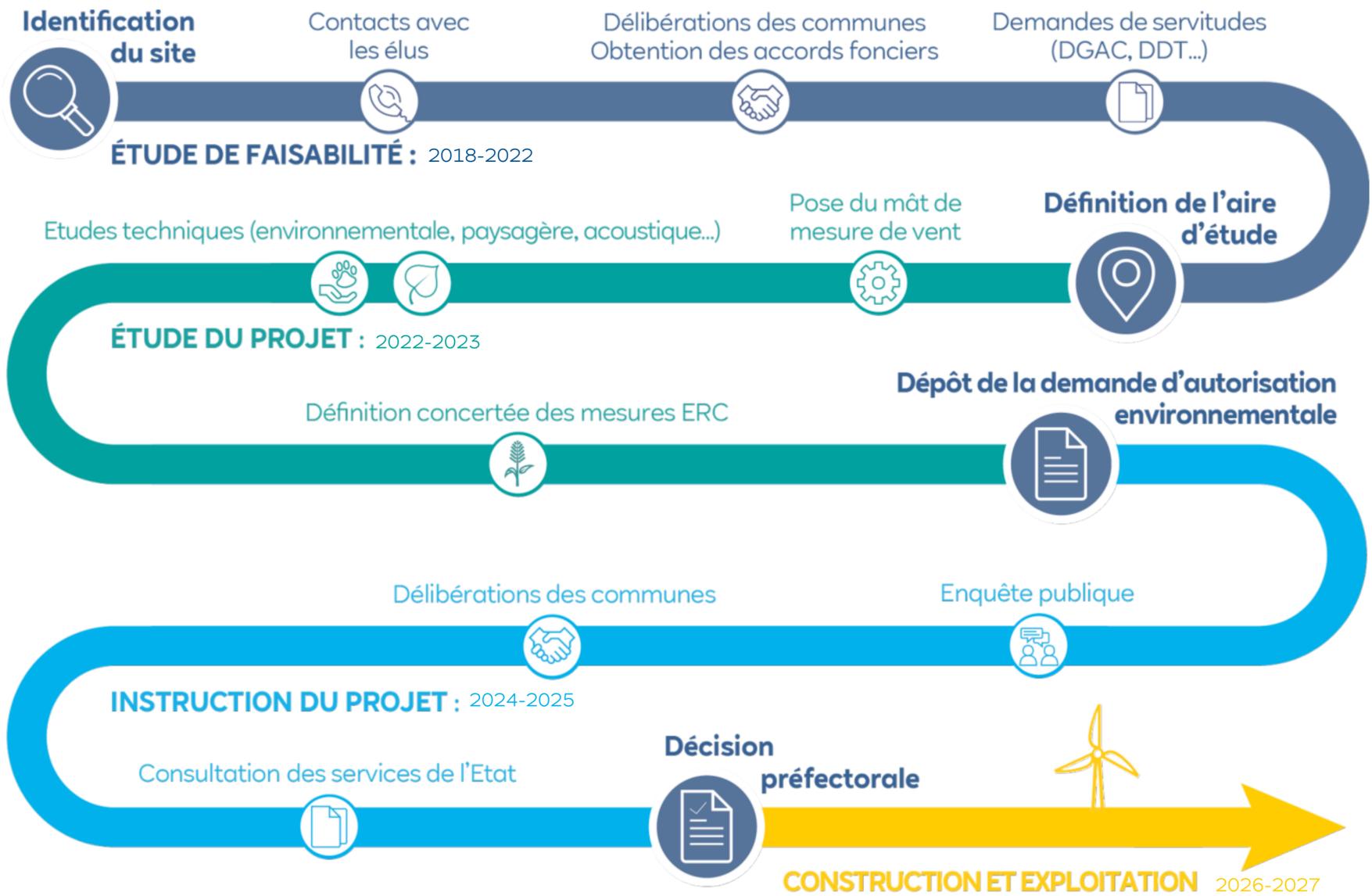
PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN DES PIERROTS



PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN DES PIERROTS



Les étapes du projet



Zoom sur l'enquête publique

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire sera pris en compte par le Préfet dans sa décision finale. Dans le cadre du projet d'extension du parc éolien des Pierrots, l'Enquête Publique devrait avoir lieu au début de l'année 2025.



Comment participer ?



Registre sur Internet



Registre en Mairie (ou sur papier libre déposé en Mairie)



Permanences du Commissaire enquêteur en Mairie



Toutes les communes dans un périmètre de 6 km autour du projet